

## **-AVIS AUX PARENTS-**

### **INSCRIPTION OBLIGATOIRE DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013**

La Commission scolaire René-Lévesque avise tous les parents de jeunes qui fréquenteront une de ses écoles à compter de septembre 2012 que la période d'inscription **AURA LIEU DU 13 AU 24 FÉVRIER 2012.**

Les parents de jeunes qui fréquenteront l'école pour la **PREMIÈRE FOIS** doivent se présenter à l'école qui offre normalement le service dans leur secteur résidentiel, pour faire la demande d'inscription de leur(s) enfant(s). À cette occasion, l'original du certificat de naissance sera exigé ainsi qu'un document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse du parent ou des parents afin que l'école puisse en faire une copie conforme.

- ☺ Pour les élèves qui fréquenteront le **SERVICE DE QUATRE (4) ANS**, l'enfant doit avoir quatre (4) ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2012.
- ☺ Pour les élèves qui fréquenteront la **MATERNELLE CINQ (5) ANS**, l'enfant doit avoir cinq (5) ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2012.
- ☺ Pour les élèves fréquentant déjà une école du territoire de la Commission scolaire René-Lévesque, l'inscription se fera par leur intermédiaire. Ils remettront à leurs parents un formulaire officiel à compléter et à retourner à l'école.